



MINISTÈRE DES FINANCES. OFFICE DE LIQUIDATION DES DOMMAGES DE GUERRE. DOSSIERS DU PERSONNEL

1. Dénomination du producteur

Ministère des Finances. Office de Liquidation des Dommages de guerre – Ministerie van Financiën. Dienst voor de Vereffening van de Diensten voor Oorlogsschade

2. Institution de conservation

Archives générales du Royaume – Algemeen Rijksarchief

3. Dates extrêmes

1917-1973

4. Importance matérielle

1141 art. (12 m.l.)

5. Histoire des archives

Le Ministère des Finances a été compétent en matière de gestion des dommages de guerre dès 1922 avec la création au sein de l'Administration de la Trésorerie et de la Dette publique d'une direction chargée des dommages aux porteurs titres dépossédés durant la Première Guerre mondiale. Cette compétence se renforce en 1926 lorsque le Ministère des Affaires économiques, qui possédait toutes les autres compétences relatives aux dommages de guerre, est supprimé. Les Finances héritent alors de ces services qui sont regroupés en un Office de Liquidation des Dommages de Guerre. Cet Office subsiste jusqu'en 1934, date à laquelle il est supprimé et transformé en la quatrième section du Secrétariat général, toujours au sein du Ministère des Finances.

Lorsque les différents services et commissions chargés des dommages de guerre sont liquidés, l'Office reçoit toutes leurs archives et en devient responsable. Celles-ci lui sont nécessaires pour la bonne conduite de sa mission de liquidation et contiennent, entre autres, les dossiers du personnel de chaque service. Ce fonds comporte par ailleurs des dossiers provenant des tribunaux des dommages de guerre, de l'Office des Régions Dévastées, du tribunal arbitral mixte, de l'Office de vérification et de compensation, des Services belges des restitutions et réparations en nature, des Services belges de restitution, de l'Office des charbons allemands, de la Commission interalliée de réception du matériel roulant, de la Commission de réparation de Bruxelles et de la Commission supérieure belge de la récupération du bétail. D'autres dossiers intégrés dans ce fonds ne concernent pas la gestion des dommages de guerre. Ils ont probablement été mélangés au fonds lors de l'un des déménagements. Ils concernent le Comité belge pour les études politico-économiques en Suisse, le Bureau de Londres du Conseil économique et le Cabinet du Premier Ministre.





Seuls les dossiers de l'Office de Liquidation sont référencés dans les notices de ce guide. Nous n'avons pas pris en compte les dossiers du personnel des autres structures citées ci-dessus. En effet, bien qu'elles aient parfois continué à fonctionner quelques temps au sein du Ministère des Finances, leurs employés n'ont pas été réellement intégrés à son personnel. Il ne s'agit donc pas de membres du personnel du Ministère des Finances en tant que tel.

Le processus de suppression des services des dommages de guerre peut prendre plusieurs années. Ils restent entre-temps actifs, ce qui explique que certaines pièces datent des années 1960-1970. Ces dossiers ont été conservés dans les locaux occupés par le Ministère entre le quai de Willebroek et le quai des Péniches. Ils ont ensuite déménagé dans les caves du North Galaxy. Ces dossiers ont été gérés par le service Personnel et Organisation (P&O) du Ministère et ont été versées aux AGR en août 2006, une fois leur délai d'utilité administrative dépassé.

6. publicité

Fonds partiellement consultable.

Les archives de ce fonds ayant toutes plus de 30 ans, elles sont consultables mais soumises aux dispositions légales relatives à la protection de la vie privée.

Les archives de plus de 30 ans contenant des **données à caractère personnel ou liées à la vie privée**, ou qui sont soumises à **d'autres restrictions légales**, ne sont consultables que dans certaines conditions. Le chercheur souhaitant avoir accès aux documents soumis à des restrictions légales, liées ou non à la protection de la vie privée, doit en demander **l'autorisation préalable à l'Archiviste général du Royaume** ou son mandataire et signer une [déclaration de recherche](#).

7. Inventaire

VANDEWEYER L., *Inventaris van het archief van de Dienst voor de Vereffening van de Diensten voor Oorlogsschade. Personeelsdossiers 1917-1973* (Archives générales du Royaume. Inventaires, 590), Bruxelles, 2015 (URL fixe: http://search.arch.be/ead/BE-A0510_005947_005823_DUT).

